

**Conférence de presse du 10 mai 2021**

**Un marché du travail plus écologique et plus social pour la Suisse**

Plan d'action de Travail.Suisse pour une politique climatique sociale

---

## **Une politique climatique propre et équitable nécessite une taxe incitative sur toutes les émissions de gaz à effet de serre.**

---

Nick Beglinger, Directeur de la Fondation Cleantech21, initiateur de l'Association économique swisscleantech

---

Bonjour Mesdames et Messieurs.

Je suis très heureux de pouvoir apporter une contribution à côté de Travail Suisse aujourd'hui. Certains d'entre vous me connaissent peut-être encore en tant que président fondateur de l'association économique swisscleantech - et se demandent peut-être maintenant la raison de ma présence à une conférence de presse d'une organisation syndicale ! Avec la Fondation Cleantech21 (C21), je continue à aborder la question du climat, au niveau national et international, avec les entreprises et d'autres acteurs. Tous devraient œuvrer en faveur d'une politique climatique juste. Pour C21, en plus des jeunes, les syndicats deviennent de plus en plus importants à cet égard. Il en est bien ainsi et cela ne va pas à l'encontre de l'économie. J'espère pouvoir l'expliquer brièvement ci-après.

L'engagement climatique de Travail Suisse est important car les mesures climatiques sont urgentes et doivent être fortes. Il est donc d'autant plus nécessaire qu'elles soient supportables pour tous. Dans la politique climatique internationale, on parle de "transition juste". C'est une condition préalable, car sinon les mesures ne passeront pas de la théorie à la pratique, ou pas assez vite.

La politique climatique est aujourd'hui soumise à une forte pression. De nouveaux résultats de recherche montrent continuellement qu'il y a toujours plus d'urgence d'agir. Même si nous pouvions mettre en œuvre aujourd'hui, d'un seul coup, une politique climatique fondée sur des données scientifiques, il faudrait qu'elle soit très ambitieuse. Plus nous attendons ou moins nous sommes ambitieux, plus les mesures futures devront être draconiennes.

Au fond, il serait erroné que tous les acteurs formulent des centaines de demandes, qui doivent ensuite être laborieusement négociées et nécessitent une longue période de mise en œuvre. La meilleure chose à faire serait de définir quelques mesures ambitieuses et donc efficaces et de les mettre en œuvre rapidement.

La plupart des économistes et des experts du climat s'accordent à dire qu'il existe un instrument politique très important pour une politique climatique efficace : les émissions doivent avoir un prix.

Le fait qu'aujourd'hui la grande majorité des émetteurs, dans le monde et en Suisse, ne doivent pas payer les coûts qu'ils occasionnent, ou ne les paient que partiellement (c'est-à-dire qu'ils les répercutent sur la collectivité), explique le manque d'efficacité de la politique climatique jusqu'à présent. Il existe un certain nombre de réglementations et de programmes spécifiques à des secteurs, mais à l'échelle mondiale, seuls 20 % de toutes les émissions ont un prix, et en moyenne, ce prix est encore bien trop faible. Ou en langage technique : les émissions ne doivent plus être traitées comme des externalités. Elles doivent être internalisées de toute urgence et intégralement.

Outre le CO<sub>2</sub>, particulièrement important dans les secteurs du chauffage domestique, de l'énergie et de la mobilité, il faut également inclure le méthane et le protoxyde d'azote provenant de l'agriculture et du secteur industriel - en d'autres termes, tous les gaz à effet de serre (GES). La plupart des citoyens, par exemple, n'ont guère perçu le protoxyde d'azote comme un problème environnemental en Suisse jusqu'à ce qu'on apprenne que, pendant des décennies, une seule usine de la société Lonza à Viège a été responsable de 1 % du total des émissions de GES en Suisse et l'est toujours ! Lonza n'a même pas enfreint de lois dans le processus - il y a eu un vide dans le cadre juridique ! Il n'est plus possible que cela continue ainsi.

Pendant longtemps, la règle pour les instruments de tarification des GES était : "La plupart ne le feront pas de toute façon" - au niveau national et international. Je sais très bien ce qui se passe au niveau international - C21 est depuis 2016 membre de l'initiative de la Banque mondiale " Carbon Pricing Leadership Coalition " (qui devrait en fait s'appeler " Emission Pricing Leadership Coalition "). En particulier, la "non-participation » est liée aux couches de la population représentées par les syndicats - les groupes à revenus faibles et moyens. Les conflits tels que ceux auxquels nous avons assisté en France avec les Gilets Jaunes semblent, à première vue, confirmer cette évaluation. Le président Macron voulait en fait faire ce qu'il fallait, c'est-à-dire taxer plus le diesel. Mais le peuple ne s'est pas laissé faire.

Cela signifie-t-il que les tentatives de tarification ne sont pas réalisables ? Non, ce n'est pas le cas. Ce qui compte, c'est la conception des instruments de la politique climatique - leur qualité. D'une part, les instruments doivent répondre aux critères d'équité et de durabilité explicitement exigés par Travail.Suisse et, d'autre part, ils doivent pouvoir être mis en œuvre rapidement et avoir un impact rapide et généralisé. En d'autres termes, ils doivent être globalement simples, équitables et efficaces.

C'est précisément ce à quoi notre fondation travaille depuis un certain temps, en particulier avec le projet de l'Alliance internationale pour le revenu climatique (ICIA). Ce projet préconise spécifiquement la « tarification » (nous dirions « incitation » chez nous) de l'instrument "revenu climatique basé sur le principe on paie selon l'utilisation". En anglais, ce système est appelé "Climate Income System" (système de revenu climatique) et est donc abrégé "CIS". Nous sommes bien sûr très heureux que Travail.Suisse ait adopté le CIS dans le cadre de sa stratégie climatique.

Mais qu'est-ce que le CIS et comment fonctionne-t-il ? C'est un nouvel instrument de tarification des émissions de GES - comme les taxes sur les émissions ou les systèmes d'échange de droits d'émission. Le fonctionnement du CIS est simple : un prix est prélevé sur toutes les émissions - aussi près que possible de leur origine (par exemple lors de l'importation de combustibles

fossiles). Les revenus générés sont immédiatement redistribués à tous les habitants à parts égales. Le budget de l'État n'en est ainsi pas augmenté.

Le CIS est très équitable car, dans la grande majorité des pays, bien plus de la moitié des ménages, et environ 97 % de ceux dont les revenus sont faibles ou moyens, récupèrent plus d'argent qu'ils n'ont à payer pour les coûts plus élevés des biens et services carbonés qu'ils continuent de consommer. La raison en est simple : les groupes à hauts revenus ont des émissions de GES plus élevées que les groupes à revenus faibles et moyens (plusieurs maisons/voitures, nombreux et longs voyages, nourriture exotique, etc). Les chiffres exacts à ce sujet sont actuellement calculés par différents acteurs. Une étude publiée récemment par swisscleantech l'a déjà bien montré en ce qui concerne la nouvelle loi sur le CO2. L'étude de Sotomo sur la taxe sur les billets d'avion montre également que ce sont principalement les 5% de voyageurs qui prennent très souvent l'avion qui paient net la taxe sur les billets d'avion. Le CIS comprend également un système d'ajustement aux frontières (tel que déjà prévu dans le Green Deal de l'UE). Cela permet de garantir qu'une mise en œuvre du CIS en Suisse n'entraîne pas de " fuites ", c'est-à-dire de " déplacement des émissions ailleurs ", et que les entreprises suisses ne sont pas désavantagées mais renforcées par notre politique climatique nationale en matière d'exportations et d'importations. Le CIS est donc également équitable pour la Suisse en tant que pays et pour l'économie suisse. Il est très important de comprendre que plus les émissions sont incluses, plus le système global devient équitable. Si, par exemple, un secteur reste exclu, cela a des conséquences négatives pour les groupes à faibles revenus.

L'instrument CIS est également efficace, c'est-à-dire efficient. En effet, le remboursement permet de fixer un prix élevé par tonne de GES émise tout en restant abordable pour les groupes à faibles revenus. Grâce à cette redistribution, la politique climatique peut et doit être ambitieuse.

Enfin, un petit mot sur le vote à venir sur la loi sur le CO2. Premier point : votez OUI, s'il vous plaît ! Mais faites-le avec l'attitude "OUI maintenant, puis passons à l'étape suivante". Parce que les mesures actuellement envisagées sont encore nettement insuffisantes et, à notre avis, ne répondent pas encore aux critères de qualité simples, équitables et efficaces. Nous avons donc besoin d'autres étapes par la suite. Le meilleur point de départ pour cela est un OUI avec une marge élevée.

En résumé, je tiens à souligner combien l'engagement de Travail Suisse est important pour une politique climatique juste. Nous devons agir, très rapidement et à grande échelle. Globalement, les coûts pour cela sont nettement inférieurs aux dommages qui seront causés si nous n'agissons pas maintenant. Une action rapide et de grande envergure nécessite, quant à elle, le soutien de toutes les parties prenantes. Les groupes à faibles revenus sont particulièrement touchés. Ils contribuent le moins au problème, mais souffrent le plus des conséquences d'une politique climatique erronée. Pour une mise en œuvre rapide, il n'est pas nécessaire de rédiger d'épais rapports comportant 50 ou 100 mesures différentes. Ce qu'il faut, ce sont quelques mesures efficaces qui peuvent être mises en œuvre rapidement. Il est donc réjouissant que Travail Suisse soutienne l'instrument du revenu d'incitation climatique dans ce contexte. Et je suis convaincu qu'ensemble nous trouverons très vite des majorités pour le réaliser. Parce que les entreprises qui prennent la protection du climat au sérieux le soutiennent également en tant qu'instrument simple, équitable et efficace de la politique climatique.